



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service habitat construction / Unité
amélioration du parc privé et renouvellement
urbain
Tél : 03 85 21 28 00
ddt-hab-appru@saone-et-loire.gouv.fr

Le préfet de Saône-et-Loire,
chevalier de l'ordre national du Mérite

ARRÊTÉ N° 71-2021-10-21-0004 **portant sur la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat**

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article R321-10,

Vu le décret n° 2017-831 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation et aux aides de l'Anah, modifiant la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat,

Vu le courrier électronique du 23 septembre 2021 du conseil départemental de Saône-et-Loire concerné par une modification de ses représentants,

Vu le courrier électronique du 12 octobre 2021 de l'agence départementale pour l'information sur le logement, concernée par une modification de ses représentants,

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires,

ARRÊTE

Article 1 :

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n° 71-2021-01-04-009 du 4 janvier 2021.

Article 2 :

La Commission locale d'amélioration de l'habitat de Saône-et-Loire est constituée ainsi qu'il suit :

A/ Membre de droit

le délégué de l'agence dans le département ou son représentant, président ;

B/ Membres nommés

1. en qualité de représentants des propriétaires :

Chambres Syndicales des Propriétaires Immobiliers – CSPI (UNPI)

Membre titulaire

Mme Nicole BONNET UNPI 71

Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Mâcon

1038 avenue De Lattre de Tassigny

71000 MACON

Membre suppléant

M. Serge BONNOT CSPI de la communauté urbaine Le creusot Montceau-Les-Mines

52 rue des Martyrs de la Libération

71200 LE CREUSOT

2. en qualité de représentant des locataires :

Membres désignés par la confédération nationale du logement – Fédération de Saône-et-Loire

Membre titulaire

M Joël DOUSSOT

Confédération nationale du logement (CNL)

B.P. 46

71302 MONTCEAU-LES-MINES Cedex

Membre suppléant

Mme Colette BURY

Présidente de la CNL

B.P. 46

71302 MONTCEAU-LES-MINES Cedex

3. en qualité de personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement

Membres désignés par l'ADIL de Saône-et-Loire

Membre titulaire

Mme Yulika MATSUNAGA

94 rue de Lyon

71000 MACON

Membre suppléant

Mme Angélique BRIDE

94 rue de Lyon

71000 MACON

4. en qualité de personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine social

Membre désigné par l'association ISBA de Chalon sur Saône

Membre titulaire

M. Jean-Michel BOIVIN

13 rue du Général Leclerc

71100 CHALON-SUR-SAONE

Membre désigné par l'association « LE PONT »

Membre suppléant
M Gilles VULLIN
Association Le Pont
80 rue de Lyon
71000 MACON

Membres désignés par le conseil départemental

Membre titulaire
Mme Valérie SERVE
Direction de l'insertion et du logement social
Service logement et habitat
espace Duhesme 18 rue Flacé CS 70126
71026 MACON cedex 9

Membre suppléant
Mme Rachel NAVEL
Direction de l'insertion et du logement social
Service logement et habitat
espace Duhesme 18 rue Flacé CS 70126
71026 MACON cedex 9

**5. en qualité de représentants des associés collecteurs de l'Union
d'économie sociale pour le logement**

Membres désignés par ACTION LOGEMENT

Membre titulaire
Mme Nathalie ROZAND
73 Grande rue Saint Cosme
71100 CHALON-SUR-SAONE

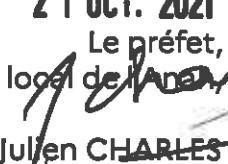
Membre suppléant
Mme Myriam GERBET
73 Grande rue Saint Cosme
71100 CHALON-SUR-SAONE

Article 3 :

Le présent arrêté prend effet à partir de sa publication au recueil des actes administratifs du département de Saône-et-Loire.

Article 4 :

M. le directeur départemental des territoires de Saône-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon,
le **21 OCT. 2021**
Le préfet,
délégué local de l'Etat

Julien CHARLES